

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY

Date de la convocation : 16 juillet 2026

Afférents au CM : 11

Présents : 10

Votants : 11

SÉANCE DU 20 JUILLET 2026

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 20 juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. TALLARONT Laurent, Maire.

PRÉSENTS : Laurent TALLARONT, Adrien COUDOUR, Marc Jean THOMAS, Emmanuelle PAILLON GLATZ, Véronique GAUMONT, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Sergio FERNANDES-RIOS, Sanny FRANSEN, Aurélie SIMON

POUVOIR : Laurence PERRIN représentée par Laurent TALLARONT

SECRÉTAIRE : Marc Jean THOMAS

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier de Loire Forez agglomération demandant la désignation d'un élu pour siéger à la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT).

Les missions principales de la CLECT sont d'établir un rapport portant évaluation des charges financières transférées à l'EPCI ou aux communes membres de l'EPCI dans le cadre des compétences qui leur sont dévolues.

Cette commission est composée de membres des conseils municipaux des communes.

Dans sa séance du 21 avril 2026, le conseil communautaire a proposé de fixer le nombre de représentants pour les communes de moins de 5000 habitants à un représentant.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Désigne Adrien COUDOUR comme représentant de la commune à la CLECT.

Date de transmission de l'acte: 21/07/2026

Date de reception de l'AR: 21/07/2026

042-214200354-DE_033_2026-DE

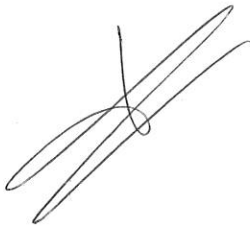
A G E D I

Nombre de voix pour : 11
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

À Cezay, le lundi 20 juillet 2026

Le Maire, Laurent TALLARONT



Le Secrétaire, Marc Jean THOMAS

